

Séance ordinaire du 2 novembre 2015

Province de Québec

Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce deuxième jour de novembre deux mille quinze (2-11-2015) à 19 h 30, au 1230 rue Principale, Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

Monsieur le maire procède à la lecture de la pensée du mois :

« Les cerfs-volants s'élèvent contre le vent et non pas avec lui. Lorsque des vents hostiles soufflent, laissez-les vous pousser, ils vous élèveront encore plus haut. »

John C. Maxwell

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

2. Adoption des procès-verbaux

3. Lecture du discours du maire

4. Correspondance

5. Trésorerie

6. Adoption des comptes fournisseurs

7. Engagements de crédits – Novembre 2015

8. Adoption du Règlement numéro 431-2015 pour régulariser les numéros civiques de la rue Fortier (section privée)

9. Avis de motion – Règlement fixant les taux de taxation pour l'année 2016

10. Dépôt de la liste des taxes impayées

11. Embauche – Réceptionniste et commis à la perception et à la taxation – Poste permanent à temps partiel

12. Autorisation de signataires – Mandat Me Marc Damphousse - Acquisition du lot 4 040 383 du cadastre du Québec — Place Louis-Denis

13. Octroi de contrat – Collecte des ordures ménagères pour l'ensemble du territoire

14. Octroi de contrat - Synergie illuminations – Décorations de Noël - Hôtel de ville

Séance ordinaire du 2 novembre 2015

15. Rejet des soumissions pour l'implantation d'un système de télémétrie, de régulation et d'acquisition de données aux installations d'eau potable
 16. Rejet des soumissions – Acquisition tracteur multifonctionnel
 17. Autorisation à demander des soumissions – Entretien des espaces verts publics
 18. Autorisation à demander des soumissions – Entretien des terrains de loisirs
 19. Autorisation à procéder à un appel d'offres public – Location de conteneurs et collecte de déchets – Les Serres Sagamie inc.
 20. Formalourd – Inscription – Formation – Pont roulant
 21. Embauche des chauffeurs – Déneigement, saison 2015-2016
 22. Renouvellement du mandat d'un représentant du conseil municipal - Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
 23. Demande de dérogation mineure de madame Mireille Gagnon et de monsieur Normand Frigon à l'égard du lot 2 546 427 du cadastre du Québec
 24. Demande de dérogation mineure de madame Caroline Paradis et de monsieur Tomy Raymond à l'égard du lot 2 546 966 du cadastre du Québec
 25. Programme Emplois d'été Canada 2016
 26. Demande d'accès gratuit à la salle communautaire et au sous-sol - Troupe Théâtrale Figami
 27. Demande d'accès gratuit à la salle communautaire – Collecte de fonds – Martine Duguay
 28. Affaires diverses
 - 28.1 Mandat – Avocats Marceau Soucy Boudreau – Avis juridique
 - 28.2 Motion de félicitations – Nomination de M. Daniel Isabelle au C.A. de l'ACSIQ
 - 28.3 Motion de félicitations – M. Dominic Giguère – Lauréat d'or
 - 28.4 Motion de félicitations – Association de soccer Saint-Étienne-des-Grès – Rallye automobile
 - 28.5 Motion de félicitations – Club optimiste Le Stéphanois - Disco d'Halloween
- Période de questions
29. Clôture de la séance

2015-11-387

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point «Affaires diverses» ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mot du maire

M. le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et remercie les gens qui se sont déplacés pour assister à la séance d'informations du 6 octobre dernier concernant le litige opposant la municipalité et la Régie de gestion des matières résiduelles quant au rehaussement des cellules. Il fait mention que la Directrice générale et Secrétaire-trésorière et lui ont été interrogés par les avocats de la Régie sur les raisons de cette opposition. Il explique que cet interrogatoire avait pour but de préparer le plaidoyer des avocats de la Régie et qu'elle et lui ont démontré que le seul objectif de la municipalité a toujours été de protéger la qualité de vie des citoyens de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès. Il mentionne que la municipalité est convoquée à la Cour de Shawinigan afin de comparaître pour la demande d'injonction interlocutoire afin de faire cesser l'exploitation illégale du site d'enfouissement. Il revient également sur le fait que la Régie ne reconnaît plus la composition du Comité de vigilance, même si les membres ajoutés ont été approuvés par résolution dûment adoptée par le Comité de vigilance. Il précise que le Comité tente d'obtenir l'approbation du ministère quant à la validité de sa constitution.

Séance ordinaire du 2 novembre 2015

M. le maire indique que la Ville de Shawinigan a convoqué toutes les municipalités environnantes afin de présenter une étude concernant le coût de revient des services de loisirs et de culture dans leur ville. Il explique que la Ville a proposé une entente pour l'utilisation de leurs infrastructures telles que les arénas, le Centre culturel, les parcs, etc. La facture transmise à la municipalité pour cette entente s'élèverait à 44 272 \$ par année. Une réponse négative sera transmise à la Ville.

Il informe aussi que la bâtisse de l'ancienne Mimi Pizzeria sera démolie dans les prochaines semaines pour faire place à une nouvelle construction abritant un garage de mécanique automobile et un entrepôt de matériaux de démolition.

Enfin, il fait mention que deux dames de Saint-Étienne ont présenté une soumission afin de se porter acquéreuses de l'ancienne Résidence les Grès et qu'un suivi sera fait.

En terminant, le maire félicite monsieur Dominic Giguère, propriétaire du Dépanneur Boisvert (Crevier) pour le «Lauréat d'Or» que son entreprise a remporté dans le cadre du «Mérite Entrepreneurship AMDEQ 2015».

Robert Landry,
Maire

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 octobre 2015 et de la séance extraordinaire du 19 octobre 2015 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

2015-11-388

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 octobre 2015 et de la séance extraordinaire du 19 octobre 2015 soient et sont adoptés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Lecture du discours du maire



Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

1230, rue Principale
Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0
Téléphone : 819 299-3832
Télécopieur : 819 535-1246
Courriel : saint-etienne-des-gres@mun-stedg.qc.ca
Page WEB : www.mun-stedg.qc.ca

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Mesdames, Messieurs,
Membres du conseil,
Chers concitoyens, concitoyennes,

Bonsoir,

Séance ordinaire du 2 novembre 2015

En tant que maire de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel sur la situation financière de la municipalité, conformément à l'article 955 du *Code municipal*, ce rapport traite des éléments suivants :

- ☐ les derniers états financiers et le dernier rapport des vérificateurs;
- ☐ les réalisations de 2015
- ☐ les indications préliminaires aux états financiers de l'exercice en cours
- ☐ les orientations générales du budget 2016 et du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018.

De plus, en vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le maire d'une municipalité où un règlement sur la rémunération des élus est en vigueur, doit faire état dans son rapport annuel de la rémunération et des allocations de dépenses versées aux membres du conseil par la municipalité, un organisme mandataire de celle-ci ou un organisme supramunicipal.

Le maire doit également déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du Conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière, de même que les contrats de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$. Cette liste doit indiquer, pour chaque contrat, le nom du cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat.

1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS ET LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

1.1 Les derniers états financiers

En 2014, le résultat des opérations des activités financières, après affectations, s'est soldé par un excédent net favorable de 163 133 \$. Au 31 décembre 2014, l'avoir des contribuables se chiffrait à 11 475 011 \$ ainsi réparti :

- ⇒ un surplus accumulé non affecté de 733 025 \$
- ⇒ un surplus accumulé affecté à l'égout de 34 660 \$, décontamination ancien garage 68 123 \$, bouclage rue Bellemare 26 500 \$, télémétrie 42 000 \$ et plan et règlements d'urbanisme 17 743 \$.
- ⇒ des fonds réservés de 745 219 \$ (dont 586 201 \$ au fonds carrières & sablières)
- ⇒ un investissement net dans les éléments à long terme pour 10 452 679 \$
- ⇒ le financement des investissements en cours pour (644 938 \$).

Au 31 décembre 2014, l'endettement net à long terme de la municipalité était de 7 024 598 \$, par rapport à une richesse foncière 2014 (rôle déposé le 11 septembre 2013) de 227 803 800 \$ représentant ainsi un ratio de 3.08 %.

En ajoutant à l'endettement à long terme de la municipalité, la quote-part dans la dette à long terme consolidée de la MRC de Maskinongé de 1 273 801 \$, nous obtenons ainsi, un endettement total net à long terme de 8 298 399 \$ au 31 décembre 2014. Ainsi, l'endettement total à long terme par rapport à la richesse foncière 2014 représente un ratio de 3.64 %.

Séance ordinaire du 2 novembre 2015

1.2 *Le rapport des vérificateurs 2014*

Le rapport annuel des vérificateurs pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2014 a été émis sans réserve. Ce même rapport stipule que les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de la dette nette et de ses flux de trésorerie, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

2. LES RÉALISATIONS 2015

Voici les dépenses en immobilisations et travaux majeurs réalisés en 2015 :

- ❖ réfection du boulevard de la Gabelle;
- ❖ réfection de l'avenue de Saint-Thomas-de-Caxton en collaboration avec la municipalité de Yamachiche;
- ❖ rechargement du 5^e rang;
- ❖ décontamination du terrain de l'ancien garage municipal/caserne;
- ❖ acquisition d'une rétrocaveuse-excavatrice;
- ❖ bouclage de la rue Bellemare et de la rue des Seigneurs;
- ❖ achat d'un nouveau débitmètre pour la station d'eau potable de la rue Bellemare;
- ❖ aménagement paysager au coin du chemin des Dalles et de la rue Principale;
- ❖ remplacement des portes vitrées (mur rideau) de la salle communautaire;
- ❖ achat de tables et de chaises pour la salle communautaire;
- ❖ réalisation de la ventilation du pavillon Léo-Carbonneau;
- ❖ nettoyage des routes de rinçage du réseau de distribution d'eau potable et la vérification des bornes d'incendie;
- ❖ nettoyage de tous les puisards;
- ❖ scellement de fissures sur différentes rues.

3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES

L'analyse des revenus et des dépenses relativement aux activités financières pour l'année 2015 nous permet d'anticiper un surplus. La municipalité administre un budget de plus de 5,3 millions de dollars, un surplus permet ainsi d'accumuler les sommes nécessaires au financement de certaines immobilisations (infrastructures, etc.) sans utiliser la dette à long terme.

Au 31 décembre 2014, la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès avait une dette à long terme de 7 024 598 \$, incluant un montant de 3 143 921 \$ attribuables aux dettes des différents développements domiciliaires qui constituent des taxes de secteur et incluent les dépenses à financer. Compte tenu des paiements effectués pour abaisser cette dette au cours de l'exercice, le solde au 31 décembre 2015 devrait se chiffrer à 6 567 898 \$.

4. ORIENTATIONS DU BUDGET 2016

- a) nouveau pavillon au parc Les Grès;
- b) remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sur la rue Principale (entre la rue St-Isidore jusqu'à l'extrémité du réseau);

Séance ordinaire du 2 novembre 2015

- c) acquisition d'une unité d'urgence pour le service des incendies;
- d) recherche d'eau potable;
- e) mise en vente du terrain de l'ancien garage municipal/caserne;
- f) renouvellement de la convention collective des cols bleus et blancs et des pompiers.

Également, nous allons poursuivre nos démarches afin de préserver la qualité de vie de nos citoyens qui pourrait être affectée par le projet de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie qui est de rehausser les cellules d'enfouissement du site situé sur notre territoire.

5. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

Le programme triennal d'immobilisations mettra de nouveau l'accent sur la réfection des infrastructures selon le plan d'intervention des infrastructures municipales. Une somme d'environ 1 500 000 \$ sera investie en 2016 et de 1 000 000 \$ en 2017 et 2018 afin d'améliorer notre réseau routier, nos bâtiments et nos infrastructures souterraines et celles reliées à l'aqueduc et à l'épuration des eaux usées.

6. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

Conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le règlement 211 et ses amendements, établissent la rémunération et les allocations de dépenses des membres du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès pour 2015 ainsi qu'il suit :

a) Municipalité Saint-Étienne-des-Grès

	Rémunération/an	Allocation des dépenses/an	Traitement total
Maire	13 523 \$	6 762 \$	20 285 \$
Conseiller	4 508 \$	2 254 \$	6 762 \$

* La rémunération et l'allocation des dépenses d'un membre du conseil sont indexées annuellement selon l'indice des prix à la consommation IPC Canada.

b) Municipalité régionale de comté de Maskinongé

Rémunération de base pour les membres de la M.R.C. est de 3 338,52 \$ et 1 669,44 \$ en allocations de dépenses, pour un total de 5 007,96 \$ par année.

Un montant de 141,89 \$ est alloué aux membres présents pour chaque réunion.

Les déplacements sont remboursés pour les séances non rémunérées.

c) Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

Le représentant de la municipalité reçoit 522,19 \$ de base et 261,09 \$ en allocation de dépenses pour chaque réunion.

Séance ordinaire du 2 novembre 2015

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Robert Landry, maire
Richard St-Pierre, conseiller
Jocelyn Isabelle, conseiller
Francine Boulanger, conseillère
Marc Bastien, conseiller
Nicolas Gauthier, conseiller
Gaëtan Léveillé, conseiller

7. DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

Liste des contrats de plus de 25 000 \$
(Période du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2015)

Objet du contrat	Contractant	Montant
Bouclage rue Bellemare et des Seigneurs	André Bouvet Ltée	47 291 \$
Assurance collective	Croix-Bleue Québec	88 734 \$
Honoraires professionnels avocats	Caza Marceau Boudreau avocats	30 046 \$
Sûreté du Québec	Ministre des Finances	408 999 \$
Contrat collecte des ordures, des encombrants et des feuilles	COOP Collecte Transport	44 050 \$
Quotes-parts, services techniques et vidange des fosses septiques	MRC de Maskinongé	542 196 \$
Bibliothèque Saint-Étienne	COOP de santé Les Grès	57 467 \$
Réfection du boul. de la Gabelle	Construction et Pavage Boisvert	1 282 364 \$
Bibliothèque	CRSBP du Centre-du-Québec et de la Mauricie	25 959 \$
Entretien des espaces verts et de Loisirs	Les Entreprises d'espaces verts Stéphanais inc.	46 507 \$
Remboursements règlements d'emprunt	Banque Royale du Canada	348 682 \$
Remboursements règlements d'emprunt	Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie	137 069 \$
Remboursements règlements d'emprunt	Financière Banque Nationale	716 417 \$
Travaux conjoints av. St-Thomas-de-Caxton et aqueduc	Municipalité de Saint-Barnabé	78 930 \$
Contrat de collecte des ordures	Service Cité Propre inc.	85 078 \$
Prolongement des rues des Seigneurs et des Gouverneurs – pavage – Libération de la retenue	Maskimo Construction inc.	65 154 \$
Réfection av. St-Thomas-de-Caxton (Yamachiche)	Eurovia Québec Construction inc.	362 469 \$
Déneigement rue Lambert et travaux d'excavation	Denis St-Pierre excavation	29 287 \$
Honoraires professionnels – travaux boul. de la Gabelle	Stantec	31 827 \$
Ordures - Savoura/Sagamie	WM Québec inc.	47 438 \$
Ordures – Savoura/Sagamie	Gaudreau Environnement inc.	97 973 \$

Séance ordinaire du 2 novembre 2015

En conclusion, c'est tous ensemble que nous pouvons accomplir de belles et grandes choses. Donc, un grand merci à mes collègues, à toute l'équipe municipale, à tous nos bénévoles, qui individuellement ou par le biais d'organismes, font de Saint-Étienne-des-Grès une communauté fière et dynamique où il fait bon vivre.

Merci de votre attention.

Robert Landry, maire

4. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 2015-11-02 préparé par madame Claudine Bédard greffière adjointe, faisant état de la correspondance du mois;

2015-11-389

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 2015-11-02.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. Trésorerie

La Directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil les deux états comparatifs de revenus et de dépenses prévus à l'article 176.4 C.M., tels que préparés par la secrétaire-trésorière adjointe.

6. Adoption des comptes fournisseurs

2015-11-390

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu d'approuver :

- Les déboursés pour la période du *1^{er} au 31 octobre 2015* totalisant 167 527,02 \$;
- Les comptes à payer *au 31 octobre 2015* au montant de 196 879,26 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Je soussignée certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque.
Secrétaire-trésorière adjointe

Groupe Qualitas inc. - Honoraires professionnels – Travaux de voirie – Avenue Saint-Thomas-de-Caxton

2015-11-391

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Groupe Qualitas inc. de la facture #1209515 de 4 731,00 \$, avant taxes, représentant les honoraires professionnels pour des services inhérents au contrôle qualitatif dans le

Séance ordinaire du 2 novembre 2015

cadre des travaux de voirie de l’avenue Saint-Thomas-de-Caxton, pour la période se terminant le 31 août 2015, incluant des travaux supplémentaires découlant d’un droit de recours. (résolution numéro 2015-06-222)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Englobe Corp. (LVM) - Étude géotechnique et contrôle qualitatif des matériaux – Réfection boulevard de La Gabelle

2015-11-392

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Englobe Corp. (LVM) de la facture #900175514 de 3 749,00 \$, avant taxes, représentant les honoraires professionnels pour l’étude géotechnique et le contrôle qualitatif des matériaux durant les travaux de réfection du boulevard de La Gabelle. (résolution numéro 2014-03-096)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Les Glissières Desbiens inc. – Fourniture et installation glissières de sécurité – Boulevard de La Gabelle

2015-11-393

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à l’entreprise Les Glissières Desbiens inc.de la facture #5073 de 43 800 \$, avant taxes, pour la fourniture et l’installation de glissières en bordure du boulevard de La Gabelle. (résolution numéro 2015-09-330)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

France Fournier Assistante virtuelle – Services de réceptionniste

2015-11-394

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à France Fournier Assistante virtuelle de la facture # 26102015 de 1 960,00 \$, avant taxes, pour la fourniture de services de réceptionniste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

MRC de Maskinongé - Services d’ingénierie

2015-11-395

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à la MRC de Maskinongé des factures suivantes représentant les honoraires professionnels pour des services d’ingénierie dans le cadre de différents projets :

No facture	Projet	Montant
5FD000372	Surveillance rues Seigneurs et gouverneurs phase V	10,00 \$
5FD000376	Voirie plans et devis av. Saint-Thomas-de-Caxton	65,00 \$
5FD000377	Soutien technique labo av. Saint-Thomas-de-Caxton	50,00 \$
5FD000378	Surveillance av. Saint-Thomas-de-Caxton	1 687,50 \$
5FD000396	Assistance bouclage Bellemare	260,00 \$
5FD000398	Analyse soumission av. Saint-Thomas-de-Caxton	15,00 \$
	Total	2 087,50 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 2 novembre 2015

Caza, Marceau, Soucy, Boudreau, Avocats – Honoraires professionnels – Dossier RGMRM

2015-11-396

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Caza, Marceau, Soucy, Boudreau, Avocats de la facture #15056 de 1 423,65 avant taxes, représentant des honoraires pour services professionnels rendus dans le dossier de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

Il est également résolu d'affecter le surplus accumulé afin de pourvoir au paiement de cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L.– Honoraires professionnels – Renouvellement convention collective pompiers

2015-11-397

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L., de la facture # 1270483 de 992,00 \$, avant taxes, représentant des honoraires professionnels rendus pour le renouvellement de la convention collective de travail des pompiers, pour la période se terminant le 30 septembre 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Claude Grenier Ressources humaines – Honoraires professionnels – Sélection de candidatures - Processus d'embauche

2015-11-398

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Claude Grenier Ressources humaines inc. des factures #4658, #4665 et 4675 respectivement de 488,25 \$, 684,75 \$ et 46,50 \$, avant taxes, pour un total de 1 219,50 \$, représentant des honoraires professionnels dans le cadre du processus de sélection des candidats au poste de réceptionniste et commis à la perception et à la taxation.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Techni-Consultant inc. - Honoraires professionnels – Assistance technique – Besoins en eau

2015-11-399

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Techni-Consultant inc. de la facture #QV59 de 640,00 \$, avant taxes, représentant les honoraires professionnels pour l'assistance technique visant à établir les besoins en eau de la municipalité. (résolution # 2015-06-218)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

7. Engagements de crédits – Novembre 2015

2015-11-400

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte les engagements de crédits suivants :

Séance ordinaire du 2 novembre 2015

Engagements de crédits :

Description	Compte G/L	Montant
Store fenêtre/réception	02.13010.522	196,71 \$
Abonnement - Vision météo	02.33010.516	603,69 \$
Barre Halligan	02.22000.649	271,65 \$
Corde 200' 5/8 (remplacement)	02.22000.649	309,72 \$
Boyaux 1¾ (6 X 138,06 \$)	02.22000.649	828,36 \$
Boyaux 2½ (4 X 212,07 \$) (remplacement)	02.22000.649	848,28 \$
Mousse BC (2 X 129,97 \$)	02.22000.649	259,94 \$
Détecteur 4 gaz	02.22000.649	939,66 \$
Lumière (jour et soir) devant véhicule (remplacement)	02.22020.640	186,09 \$
Total		4 444,10 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8. Adoption du Règlement numéro 431-2015 pour régulariser les numéros civiques de la rue Fortier (section privée)

CONSIDÉRANT que conformément aux dispositions du 5^o paragraphe de l'article 67 de la Loi sur les compétences municipales, toute municipalité locale peut adopter des règlements pour régir le numérotage des immeubles;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt des citoyens de la section privée de la rue Fortier, pour des fins de sécurité publique et d'incendie notamment, que soient attribués à toutes les maisons et autres constructions de cette rue des numéros civiques et que ces numéros soient ordonnés en continuité avec les numéros civiques de la partie municipalisée de la rue Fortier;

CONSIDÉRANT qu'il est également dans l'intérêt des citoyens de cette rue que les maisons et autres constructions soient identifiées par ces numéros civiques, conformément aux dispositions de l'article 4.3 du Règlement de construction 370-2008;

CONSIDÉRANT qu'un avis de présentation du présent règlement a été régulièrement donné à la séance ordinaire de ce conseil tenue le 5 octobre 2015, par Gaëtan Léveillé, conseiller, et inscrit au livre des délibérations sous le numéro 2015-10-361

CONSIDÉRANT qu'une copie du projet de ce règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que le maire mentionne que ce règlement a pour objet d'attribuer ou de modifier les numéros civiques des maisons et autres constructions de la section privée de la rue Fortier afin de maximiser la sécurité des citoyens et de faciliter les interventions des services d'urgence;

2015-11-401

POUR CES MOTIFS, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte le règlement numéro 431-2015 pour régulariser les numéros civiques de la rue Fortier (section privée).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 2 novembre 2015

9. Avis de motion – Règlement fixant les taux de taxation pour l'année 2016

2015-11-402

Francine Boulanger donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement fixant les taux de taxation pour l'année 2016.

10. Dépôt de la liste des taxes impayées

CONSIDÉRANT l'article 1022 du *Code municipal* qui stipule que la directrice générale et secrétaire-trésorière doit préparer, dans le cours du mois de novembre, un état mentionnant les noms et états de toutes personnes endettées pour taxes municipales et que ce dernier doit être soumis au conseil et approuvé par lui;

2015-11-403

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès approuve l'état déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière et autorise cette dernière à faire parvenir un avis écrit à chacune des personnes inscrites sur le document présenté à cette fin et donnant jusqu'au 20 novembre 2015 pour acquitter toute somme due. À défaut de respecter ce délai, les comptes en retard seront transmis à la firme d'avocats Tremblay, Bois, Mignault, Lemay pour recouvrement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11. Embauche – Réceptionniste et commis à la perception et à la taxation – Poste permanent à temps partiel

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2015-06-216 par laquelle le conseil autorisait la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à l'appel de candidatures pour combler le poste de réceptionniste et commis à la perception et à la taxation;

CONSIDÉRANT que suite au processus de sélection, la candidature de madame Mélanie Pratte a été retenue;

2015-11-404

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès embauche à compter du 10 novembre 2015, madame Mélanie Pratte au poste de réceptionniste et commis à la perception et à la taxation. Le salaire et les avantages sociaux sont ceux prévus à la convention collective en vigueur pour ce poste. Il s'agit d'un poste permanent à temps partiel.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12. Autorisation de signataires – Mandat Me Marc Damphousse - Acquisition du lot 4 070 383 du cadastre du Québec — Place Louis-Denis

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès souhaite régulariser une partie de la place Louis-Denis en acquérant, pour le prix d'un dollar (1 \$), le lot 4 070 383 du cadastre du Québec, appartenant à monsieur Bernard Lampron ;

2015-11-405

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès mandate Me Marc Damphousse, notaire, pour rédiger les documents légaux de transfert à la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, du lot 4 070 383 du cadastre du Québec, appartenant à monsieur Bernard Lampron ;

Séance ordinaire du 2 novembre 2015

Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs à cette acquisition.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13. Octroi de contrat – Collecte des ordures ménagères pour l'ensemble du territoire

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offres public publié le 7 octobre 2015 dans le système électronique d'appel d'offres SEAO et dans le journal Le Nouvelliste, pour les services de collecte des ordures ménagères pour l'ensemble du territoire;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres présentait trois options soit :

- Option A – durée du contrat : 1 an;
- Option B – durée du contrat : 3 ans;
- Option C –Durée du contrat : 5 ans;

CONSIDÉRANT que cinq (5) entrepreneurs ont présenté une soumission, comme suit :

Entrepreneurs	Option A Montant/an (avant taxes)	Option B Montant/an (avant taxes)	Option C Montant/an (avant taxes)
Coopérative de Solidarité CTV Mauricie	89 070,00 \$	86 651,00 \$	84 302,00 \$
Gestion Sanitaire David Morin inc.	86 737,30 \$	86 737,30 \$	86 737,30 \$
Service Cité Propre inc.	87 412,92 \$	87 412,92 \$	95 927,37 \$
Gaudreau Environnement inc.	126 644,52 \$	123 616,84 \$	120 607,01 \$
Services Matrec inc.	106 034,67 \$	102 888,24 \$	104 436,36 \$

2015-11-406

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat pour le service de collecte des ordures sur tout le territoire de la municipalité à Coopérative de Solidarité Collecte, Transport, Valorisation Mauricie, le plus bas soumissionnaire conforme, et ce, selon l'option C soit pour une période de cinq (5) ans, au coût de 84 302,00 \$, avant taxes, par année.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

14. Octroi de contrat - Synergie illuminations – Décorations de Noël - Hôtel de ville

2015-11-407

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat pour la fourniture de décorations de Noël à l'hôtel de ville, à Synergie illuminations pour le prix de 804,00 \$, avant taxes, selon l'offre de service daté du 28 octobre 2015;

Il est de plus résolu d'autoriser le transfert d'un montant de 844,10 \$ du poste budgétaire 23 08000 721 au poste 02 13010 522 pour pourvoir à cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 2 novembre 2015

15. Rejet des soumissions pour l'implantation d'un système de télémétrie, de régulation et d'acquisition de données aux installations d'eau potable

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'implantation d'un système de télémétrie, de régulation et d'acquisition de données aux installations d'eau potable;

CONSIDÉRANT qu'une (1) des trois (3) entreprises invitées a présenté une soumission supérieure à 100 000 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT que tout contrat au-dessus de 100 000 \$, doit nécessairement faire l'objet d'un appel d'offres public;

2015-11-408

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès rejette la soumission reçue pour l'implantation d'un système de télémétrie, de régulation et d'acquisition de données aux installations d'eau potable, suite à l'appel d'offres sur invitation, transmis le 29 septembre 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Rejet des soumissions – Acquisition tracteur multifonctionnel

2015-11-409

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès rejette toutes les soumissions suite à son appel d'offres sur invitation transmis le 24 septembre 2015 relatif à l'acquisition d'un tracteur multifonctionnel neuf - année 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

17. Autorisation à demander des soumissions – Entretien des espaces verts publics

2015-11-410

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la Directrice générale et secrétaire-trésorière à demander des soumissions sur invitation pour l'entretien des espaces verts publics de la municipalité, et ce, pour les saisons estivales 2016, 2017 et 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18. Autorisation à demander des soumissions – Entretien des terrains de loisirs

2015-11-411

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la Directrice générale et secrétaire-trésorière à demander des soumissions sur invitation pour l'entretien des terrains de loisirs de la municipalité, et ce, pour les saisons estivales 2016, 2017 et 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19. Autorisation à procéder à un appel d'offres public – Location de conteneurs et collecte de déchets – Les Serres Sagamie inc.

2015-11-412

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale et

Séance ordinaire du 2 novembre 2015

secrétaire-trésorière à procéder à un appel d'offres public pour la location de conteneurs et la collecte de déchets pour desservir les serres de l'entreprise Les Serres Sagamie inc., situées au 360, boulevard de La Gabelle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20. Formalourd – Inscription – Formation – Pont roulant

2015-11-413

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise René Bellemare, Jean-Pierre Désaulniers, Martin Milot, Dany Mongrain, Daniel Duplessis et Denis Paquette à participer à la formation intitulée : *Pont roulant* et donnée par l'entreprise Formalourd au garage municipal. La durée de cette formation est d'environ 8 heures et la date est à venir. La municipalité assumera les frais d'inscription de 885,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21. Embauche des chauffeurs – Déneigement, saison 2015-2016

CONSIDÉRANT que la municipalité effectue elle-même le déneigement des rues pendant la saison hivernale;

CONSIDÉRANT qu'à cette fin, elle doit s'assurer d'avoir la disponibilité de chauffeurs en nombre suffisant pour effectuer le travail d'une façon adéquate;

2015-11-414

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte la liste suivante des chauffeurs occasionnels affectés au déneigement :

Jacques Gélinas
Jean-François Grenier
Félix-Antoine Aubin

Il s'agit de postes occasionnels sur appel et la classification est « ouvrier spécialisé classe I (chauffeur) ». Cette classification inclut aussi la classe « journalier ». Advenant des besoins aux travaux publics en général, cette liste pourra aussi être utilisée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

22. Renouvellement du mandat d'un représentant du conseil municipal - Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

2015-11-415

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès renouvelle le mandat du conseiller Richard St-Pierre à titre de représentant du conseil municipal au sein du Comité consultatif d'urbanisme, et ce, pour une période de deux ans, soit jusqu'aux prochaines élections en 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

23. Demande de dérogation mineure de madame Mireille Gagnon et de monsieur Normand Frigon à l'égard du lot 2 546 427 du cadastre du Québec

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure déposée par madame Mireille Gagnon et monsieur Normand Frigon consiste à régulariser l'implantation d'une bonbonne de propane en cour avant, sur la propriété sise au 25, rue Nancy, lot 2 546 427, de la zone Ra-11;

Séance ordinaire du 2 novembre 2015

CONSIDÉRANT que la demande contrevient à l'article 32 du Règlement de zonage 234-90, qui stipule que les bonbonnes sont interdites dans toutes les cours avant ainsi qu'en cours latérales lorsqu'elles sont visibles de la rue ;

CONSIDÉRANT que les membres se sont rendus sur place et ont discuté avec les propriétaires pour analyser la situation;

CONSIDÉRANT que le réservoir pourrait être installé en cour latérale tout en respectant le Code d'installation du propane (Norme nationale du Canada CAN/CSA-B149. 2-00);

CONSIDÉRANT la recommandation non favorable du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) à la suite à l'étude du dossier;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

2015-11-416

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès refuse la demande de dérogation mineure déposée par madame Mireille Gagnon et monsieur Normand Frigon concernant le lot 2 546 427 du cadastre du Québec, situés dans la zone Ra-11, à l'effet de régulariser l'implantation d'une bonbonne de propane en cour avant.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

24. Demande de dérogation mineure de madame Caroline Paradis et de monsieur Tomy Raymond à l'égard du lot 2 546 966 du cadastre du Québec

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure déposée par madame Caroline Paradis et monsieur Tomy Raymond à l'égard de la propriété sise au 295, rue des Pins, sur le lot 2 546 966, de la zone Ra-04, consiste à permettre la construction d'un garage de la même hauteur que le bâtiment principal, soit de 6,34 mètres de haut au lieu de 5,07 mètres;

CONSIDÉRANT que la demande contrevient à l'article 77 du Règlement de zonage 234-90, qui stipule que la hauteur maximale des bâtiments accessoires est de 80% de la hauteur du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT que la municipalité est à compléter le processus de révision de sa réglementation d'urbanisme en y permettant que la hauteur des bâtiments accessoires soit la même que le bâtiment principal;

CONSIDÉRANT qu'accepter la demande ne causerait pas de préjudice au voisinage;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) à la suite à l'étude du dossier;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

2015-11-417

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte la demande de dérogation mineure déposée par madame Caroline Paradis et monsieur Tomy Raymond concernant le lot 2 546 966 du cadastre du Québec, situé dans la zone Ra-04, à l'effet de permettre la construction d'un garage de 6,34 mètres de haut.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 2 novembre 2015

25. Programme Emplois d'été Canada 2016

CONSIDÉRANT l'importance du camp de jour de Saint-Étienne-des-Grès;

CONSIDÉRANT l'importance d'obtenir une aide financière pour la tenue de ce camp de jour;

2015-11-418

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice des Loisirs, Karine Perreault, à déposer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, une demande de subvention salariale dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2016, pour le poste de moniteur en chef du camp de jour.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

26. Demande d'accès gratuit à la salle communautaire et au sous-sol - Troupe Théâtrale Figami

CONSIDÉRANT qu'à chaque fin d'année scolaire, la Troupe de Théâtre Figami, formée de jeunes de l'école primaire, présente au grand public une pièce de théâtre;

CONSIDÉRANT que pour les répétitions, la Troupe demande l'autorisation d'occuper gratuitement le sous-sol de la salle communautaire;

CONSIDÉRANT qu'elle demande également l'accès gratuit à la salle communautaire pour l'installation d'une scène, les dernières répétitions, la représentation et le démontage de la scène;

2015-11-419

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte de donner accès gratuitement à la Troupe de théâtre Figami :

➤ au sous-sol de la salle communautaire :

les lundis du 5 janvier au 18 juin 2016 : de 15 h à 17 h;

➤ à la salle communautaire et à son système de son:

le vendredi 17 juin 2016 : de 8 h à 23 h;

le samedi 18 juin 2016 : de 8 h à 23 h;

le dimanche 19 juin 2016 : avant-midi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

27. Demande d'accès gratuit à la salle communautaire – Collecte de fonds – Martine Duguay

2015-11-420

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte de donner accès gratuitement à la salle communautaire à monsieur Serge St-Germain pour tenir une soirée méchoui dans le but de recueillir des fonds visant à soutenir madame Martine Duguay, une mère de famille luttant contre le cancer :

Le samedi 21 novembre 2015 : de 8 h à minuit.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 2 novembre 2015

28. Affaires diverses

28.1 Mandat – Marceau Soucy Boudreau, avocats – Avis juridique

2015-11-421

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès mandate la firme d'avocats Marceau Soucy Boudreau pour effectuer un avis juridique relativement au dossier de la RGMRM.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

28.2 Motion de félicitations – Nomination de M. Daniel Isabelle au C.A. de l'ACSIQ

2015-11-422

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement M. Daniel Isabelle, directeur du Service incendie pour sa nomination à titre de directeur de la Région 07 au sein du Conseil d'administration de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

28.3 Motion de félicitations – M. Dominic Giguère – Lauréat d'Or

2015-11-423

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement M. Dominic Giguère, propriétaire du Dépanneur Boisvert (Crevier), dont l'entreprise a été désignée «Lauréat d'Or» par l'Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec dans le cadre du «Mérite Entrepreneurship AMDEQ 2015».

ADOPTÉE UNANIMEMENT

28.4 Motion de félicitations – Association de soccer Saint-Étienne-des-Grès – Rallye automobile

2015-11-424

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement l'Association de soccer de Saint-Étienne-des-Grès pour le succès obtenu lors de la tenue de leur Rallye automobile le 18 octobre dernier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

28.5 Motion de félicitations – Club Optimiste Le Stéphanois - Disco d'Halloween

2015-11-425

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement le Club Optimiste Le Stéphanois pour le succès obtenu lors de la tenue de la disco d'Halloween tenue le 30 octobre dernier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Séance ordinaire du 2 novembre 2015

Période de questions

Début : 20 h 38
Fin : 20 h 40

29. Clôture de la séance

2015-11-426

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 20 h 40.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière